



TOGO : LES ARRESTATIONS ARBITRAIRES ET LES VIOLENCES CONTRE LA POPULATION DOIVENT CESSER

Depuis le Lundi 16 octobre 2017, nous enregistrons dans plusieurs villes du Togo une montée en grade inquiétante des actes de tueries et de violation des droits de l'Homme à l'encontre des populations togolaises. Ces exactions planifiées constituent une violation des droits et devoirs inscrits dans la constitution du Togo.

Le matin du 16 octobre, un rassemblement spontané et pacifique devant le siège de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a été sauvagement dispersé par des tirs de gaz lacrymogène, parfois à bout portant, sur un attroupement qui ne menaçait en rien l'ordre public.

Quelques heures après, à Sokodé, c'est la maison d'un responsable du culte musulman de la ville, Mr Djobo Mohamed Alassani, connu pour être proche du leader du PNP, qui est fracturée et l'imam conduit, dans une procédure qui s'apparente à un enlèvement, vers une destination inconnue. Cette énième violation des droits de l'homme a eu pour conséquence des manifestations spontanées dans Sokodé et dans les villes avoisinantes. En réponse à ces manifestations, les forces de l'ordre ont opté pour une répression violente et à des méthodes de voyous.

Malgré les appels des associations des droits de l'homme, la capitale togolaise a, quant à elle, encore connu les 18 et 19 octobre, trois (3) morts par balles dont des tirs à bouts portant sur des mineurs de 9 à 12 ans sortis précipitamment de leur école pour rentrer chez eux.

Depuis la nuit du 16 octobre 2017, les villes de Sokodé, Bafilo, Kpalimé et Lomé sont le théâtre de violation de domiciles, de rafles, d'arrestations sauvages de manifestants ou de simples passants molestés, battus et conduits vers des destinations inconnues.

Le bilan de la répression à l'intérieur du Togo, en cours de consolidation, fait état d'au moins un (1) mort, un enseignant décédé des suites des coups reçus à la tête lors d'une bastonnade infligée par les forces de l'ordre, à son domicile dans un village près de Sokodé.

Ces exactions, **en plus d'être préméditées**, constituent une violation des droits et devoirs inscrits dans les textes constitutionnels.

La coordination citoyenne **TogoDebout-Europe** :

- **Condamne avec fermeté les arrestations arbitraires et violences contre la population**
- **Exige la libération immédiate de tous les prisonniers politiques**
- **Exige l'arrêt immédiat des violences contre la population**
- **Réclame des poursuites judiciaires contre les commanditaires et auteurs des violences perpétrées contre la population qui manifestait pacifiquement**
- **Demande qu'une enquête indépendante soit diligentée pour connaître l'identité des miliciens attaquant les civils togolais ainsi que leurs donneurs d'ordre.**

Fait à Paris, le 22 octobre 2017

La Coordination TogoDebout

Contact presse :

Brigitte AMEGANVI

togodebout@togodebout.info

Tél : +336 14 88 31 21